

vue officiel de son ministère sur l'accroissement inusité du chômage en avril, et les fonctionnaires de la main-d'œuvre se sont-ils vu dicter de telles explications

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, ils n'ont reçu absolument aucune directive. C'est simplement l'expression de leur réaction d'hommes absolument au courant des conditions dans leur milieu et qui perçoivent une amélioration générale dans le pays, d'où leur tentative d'expliquer les chiffres du chômage pendant la semaine qui s'est terminée le 17 avril, après avoir remarqué que l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent avait été l'une des plus tardives, que la neige avait persisté plus longtemps que d'habitude...

Des voix: Oh, oh.

L'hon. M. Lang: ...et ainsi, divers éléments peuvent avoir contribué à réduire les offres d'emploi à 51,000 ce mois-là, alors que normalement nous aurions pu en attendre beaucoup plus. Naturellement, nous comptons sur un plus grand nombre pour le mois prochain.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je le répète, nous devons essayer de procéder avec ordre. Il nous reste environ dix minutes avant la fin de la période des questions et je voudrais que les députés posent moins de questions supplémentaires. Si le député de Gander-Twillingate me le permet, je donnerai pour l'instant la parole à son collègue d'Annapolis Valley, qui veut poser une question supplémentaire.

* * *

LES COMMUNICATIONS

LA NOMINATION D'UN TITULAIRE

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question se rapporte en réalité à une réponse fournie par le premier ministre. J'allais la lui poser sous une forme différente. Il s'agit de la réponse qu'il a donnée au chef de l'opposition et dans laquelle il a déclaré que le retard subi ici par le bill sur la réorganisation du gouvernement différerait d'autant cette organisation. Peut-on conclure de cette réponse que bien que nous ayons un ministère des Communications et ayons eu un ministre des Communications, le premier ministre attendra l'adoption du bill sur la réorganisation du gouvernement avant de nommer un ministre spécialement chargé du ministère des Communications ou bien ce ministère relèvera-t-il définitivement du secrétaire d'État?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles.

M. Nowlan: J'ai une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence permet au député de poser une question supplémentaire après laquelle nous essaierons de poursuivre.

M. Nowlan: Monsieur l'Orateur, comme le premier ministre semble particulièrement réceptif aujourd'hui, je vais essayer d'en faire autant en lui demandant si, lors de son prochain voyage en Russie, il cherchera à déterminer [M. Lundrigan.]

si les relations culturelles et les télécommunications contribuent positivement ou négativement au développement de l'unité d'un pays.

M. Ryan: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. J'espère que le député n'enviagera pas de poser une question supplémentaire à celle qui vient d'être posée. Le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CAS DES CHEFS DE FAMILLE EN CHÔMAGE— L'ASSISTANCE PUBLIQUE

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, il y a quelques instants, le premier ministre a déclaré que le gouvernement devait non seulement tenir compte des besoins des jeunes chômeurs mais également de ceux des chefs de famille. J'aimerais demander au premier ministre quels sont les projets du gouvernement à l'égard des chefs de famille au chômage étant donné que plus de 350,000 travailleurs chôment depuis plus de quatre mois et que beaucoup d'entre eux ont épuisé leurs droits aux prestations d'assurance-chômage; étant donné que la seule possibilité qui leur reste est l'assistance publique, qu'envisage le gouvernement pour aider les chefs de famille au chômage?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le ministre du Travail a répondu hier à cette question.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, comme le ministre du Travail n'en a pas traité, pas plus d'ailleurs que le premier ministre, et comme il semble que ces gens n'aient d'autre choix que l'assistance publique, le premier ministre a-t-il l'intention, lors de la prochaine conférence des premiers ministres, de discuter avec les provinces de la possibilité pour le gouvernement fédéral d'assumer une plus large part des frais de bien-être social aussi longtemps que le chômage dépassera un chiffre donné?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le député se souviendra, qu'à la conférence de février, les premiers ministres ont décidé de demander à leurs ministres du bien-être social de leur présenter un rapport à la conférence de juin; cela ne manquera pas d'être fait.

LE CHÔMAGE—LA RÉFORME FISCALE ET LES DÉGRÈVEMENTS

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, le premier ministre a fait état des sentiments qu'il porte aux chefs de famille et j'ai entendu les réponses qu'il a données en ce qui concerne les programmes. Pourrait-il nous dire si, devant l'accroissement du chômage dans les industries manufacturières et les industries connexes—et ces industries employent, bien sûr, des chefs de famille—le gouvernement fera, ou est disposé à faire une déclaration d'intention spéciale sur la réforme fiscale et la réduction des impôts afin d'encourager et de promouvoir dès à présent la croissance économique?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): C'est dans le budget que l'on fait ce genre de déclarations,